

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 1 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

## 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

#### Informations sur le produit

Désignation commerciale : **CUROX M-102**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **United Initiators GmbH & Co. KG**  
Dr. Gustav-Adolph-Str. 3  
82049 Pullach  
Germany

Adresse e-mail : [contact@united-in.com](mailto:contact@united-in.com)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 / 89 / 74422 – 0

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Peroxydes organiques, Type D  
Toxicité aiguë, Catégorie 4  
Corrosion cutanée, Catégorie 1B

H242: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.  
H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

#### **Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)**

Comburant

R 7: Peut provoquer un incendie.

Corrosif

R34: Provoque des brûlures.

Nocif

R22: Nocif en cas d'ingestion.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### **Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 2 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

Mentions de danger	:	H242 H302 H314	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence	:	<b>Prévention:</b> P220  P235 P262  P280  <b>Intervention:</b> P303 + P361 + P353  P305 + P351 + P338  P315 P378  <b>Stockage:</b> P403 + P233  <b>Élimination:</b> P501	Tenir/stocker à l'écart des vêtements/ acides et bases puissants, des sels de métal lourd et des substances réductrices /matières combustibles Tenir au frais. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin. Utiliser du sable sec, de la poudre chimique sèche ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.  Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 1338-23-4 méthylethylketoneperoxide

## Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Symboles de danger :



Comburant



Corrosif



Nocif

Phrase(s) R : R 7  
R22  
R34  
Peut provoquer un incendie.  
Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque des brûlures.

Phrase(s) S : S 3/7  
Conserver le récipient bien fermé dans un en-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 3 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

S14	droit frais. Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de métal lourd et des substances réductrices.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S50	Ne pas mélanger avec des accélérateurs et des promoteurs.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 1338-23-4 méthylethylketoneperoxide

## 2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

## 3. Composition/ informations sur les composants

### 3.1 Mélanges

Nature chimique : Mélange liquide

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Classification (67/548/CEE)	Classification (1272/2008/CE)	Concentration [%]
	No.-CE			
	Numéro d'enregistrement			
méthylethylketoneperoxide	1338-23-4	O; R 7	Org. Perox. C; H242 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314	>= 35 - <= 40
	215-661-2	Xn; R22		
	01-2119514691-43-0000	C; R34		

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Eloigner du lieu d'exposition, coucher. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 4 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Ne PAS faire vomir. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection respiratoire. Porter un équipement de protection individuel.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 5 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

Éviter la pénétration dans le sous-sol. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas contaminer l'eau. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Saisir mécaniquement avec précaution (par ex. avec une pelle PE propre). Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales.

## 6.4 Référence à d'autres sections

voir chapitre: 7, 8, 11, 12 et 13

## 6.5 Autres informations

Ne jamais ajouter d'autres substances ou déchets aux restes du produit! Mettre les restes du produit en lieu sûr et les amener à la déchetterie réglementaire.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.

Classe d'explosibilité de poussière : donnée non disponible

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Défense de fumer.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Éviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres), risque de désagrégation!

Précautions pour le stockage en commun : Stocker séparé d'autres substances dangereuses et incompatibles.

Température de stockage : < 30 °C

Autres données : Température de stockage nécessaire pour garantir la qualité liquide jusqu'à moins de -25 °C

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 6 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

## 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Autres informations sur les valeurs limites: voir chapitre 16

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Appareil de filtrage court terme: filtre A.

#### Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle  
Épaisseur du gant : 0,5 mm  
Temps de pénétration : >= 8 h

Remarques : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Protection faciale

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Éviter la pénétration dans le sous-sol.  
Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.  
Ne pas contaminer l'eau.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.  
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 7 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Sans rapport
pH	: non applicable
Point de fusion/point de congélation	: < -25 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: non applicable, Décomposition
Point d'éclair	: non applicable
Taux d'évaporation	: Sans rapport
Inflammabilité (solide, gaz)	: non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: non applicable
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité	: 1,01 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Hydrosolubilité	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: peut être mélangé Milieu: Phtalates
Température d'auto-inflammabilité	: non applicable, Se décompose par chauffage.
Température de décomposition	: env. 60 °C, SADT (test homologué ONU H.4), Désagrégation à accélération spontanée possible à partir de températures d'env. 60 °C.
Viscosité, dynamique	: 13 mPa.s à 20 °C
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Propriétés explosives	: donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Peroxyde organique

### 9.2 Autres informations

Température d'inflammation	: non applicable
Indice de réfraction	: 1,438 à 20 °C
Miscibilité dans l'eau	: non miscible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 8 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Stabilité: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Accélérateur, acides et bases puissants, (sels de) métal lourd, réducteur, Éviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres), risque de désagrégation!

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et vapeurs irritants, caustiques, inflammables, nuisibles à la santé/ toxiqu

Décomposition thermique : env. 60 °C  
Méthode: SADT (test homologué ONU H.4)  
Note: Désagrégation à accélération spontanée possible à partir de températures d'env. 60 °C.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 1.017 mg/kg  
Substance d'essai: méthylethylketoneperoxide (40% in dimethylphthalate)

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: 17 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Substance d'essai: méthylethylketoneperoxide (40% in dimethylphthalate)  
Note: Aérosol  
Concentration nominale

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 9 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 rat: 4.000 mg/kg  
Substance d'essai: methylethylketoneperoxide (40% in dimethylphthalate)

## Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau : Provoque des brûlures.

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux : Provoque des brûlures.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation : Résultat: Le produit ne sensibilise pas.  
Méthode: Essai de Maximalisation  
Substance d'essai: methylethylketoneperoxide (60% in dimethylphthalate/diacetone alcohol)

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Résultat: Non mutagène dans le test d'Ames.

## Cancérogénicité

donnée non disponible

## Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

## Tératogénicité

donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

## Danger par aspiration

Toxicité par aspiration

donnée non disponible

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 10 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

Toxicité pour le poisson : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 44,2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: methylethylketoneperoxide (33% in dimethylphthalate)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. : CE50 (Daphnie): 39 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Substance d'essai: methylethylketoneperoxide (40% in dimethylphthalate)

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata): 5,6 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: methylethylketoneperoxide (40% in dimethylphthalate)

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Bactérie): 48 mg/l  
Durée d'exposition: 30 min  
Substance d'essai: methylethylketoneperoxide (33% in dimethylphthalate)

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Méthode: Closed Bottle Test  
Substance d'essai: methylethylketoneperoxide (MEKP)

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

## 12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

## 12.6 Autres effets néfastes

donnée non disponible

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Information concernant l'élimination et l'emballage : Elimination:  
L'élimination du produit doit avoir lieu en accord avec les entreprises compétentes en la matière et conformément aux règlements concernant l'élimination des déchets.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 11 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

## 14. Informations relatives au transport

### ADR

Numéro ONU : 3105  
Description des marchandises : PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE D, LIQUIDE  
(methylethylketoneperoxide)  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : --  
Code de classification : P1  
Étiquettes : 5.2  
Quantité limitée : LQ16  
Code de restriction en tunnels : (D)  
Dangereux pour l'environnement : non

### RID

Numéro ONU : 3105  
Description des marchandises : PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE D, LIQUIDE  
(methylethylketoneperoxide)  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : --  
Code de classification : P1  
Numéro d'identification du danger : 539  
Étiquettes : 5.2  
Quantité limitée : LQ16  
Dangereux pour l'environnement : non

### IATA

Numéro ONU : 3105  
Description des marchandises : Organic peroxide type D, liquid  
(methylethylketoneperoxide)  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : --  
Étiquettes : 5.2 (HEAT)  
Instructions de conditionnement : 570  
(avion cargo)  
Dangereux pour l'environnement : non  
Instructions de conditionnement : 570  
(avion de ligne)

### IMDG

Numéro ONU : 3105  
Description des marchandises : ORGANIC PEROXIDE TYPE D, LIQUID  
(methylethylketoneperoxide)  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : --  
Étiquettes : 5.2  
No EMS Numéro 1 : F-J  
No EMS Numéro 2 : S-R  
Polluant marin : non

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 12 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

## Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

voir chapitre: 6, 7 et 8

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation nationale

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 2 (pollue l'eau)  
VwVwS (règlement de gestion des substances dangereuses pour l'eau) (Allemagne), annexe 4

Autres réglementations : BGV B4 organische Peroxide. (Exigences légales pour l'Allemagne)  
BG-Merkblatt M001 beachten (Exigences légales pour l'Allemagne)  
Produkt unterliegt nicht dem Sprengstoffgesetz (SprengG). (Exigences légales pour l'Allemagne) Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail.  
Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Störfallverordnung Anhang I (Exigences légales pour l'Allemagne)

Gefahrengruppe nach § 3 BGV B4: (Exigences légales pour l'Allemagne) Ib (Exigences légales pour l'Allemagne)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

## 16. Autres informations

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R 7 Peut provoquer un incendie.  
R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R34 Provoque des brûlures.

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'impression: 12.09.2011

Date de révision : 12.09.2011

Page 13 de 13

Désignation commerciale: CUROX M-102

DE / FR

Version: 1.3

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.